

ils professaient à son égard le culte que l'on a pour le sage, le fidèle et le courageux.

Je ne sais, M. le Batonnier, si vous me permettrez de faire, à ce propos, une digression qui m'aiderait à mettre sous son vrai jour le caractère de l'ancien juge-en-chef.

C'était en 1884, année où Sir Wm. C. Meredith donna sa démission comme juge en chef.

Cette démission revêtit un caractère presque pathétique.

J'en tiens les détails de Sir Louis-Napoléon Casault, qui fut l'ami, le confident et le co-opérateur le plus assidu et le plus fidèle de l'œuvre judiciaire de l'ex-juge en chef.

Sir W. C. Meredith fut, pendant toute sa vie, obsédé et hanté par une idée fixe qui exerça une grande influence sur la carrière de ce grand magistrat : c'était celle de grandir, embellir et conserver intacte sa belle réputation de juriconsulte.

Souvent, dans son entourage, il disait : " Je considérais comme un acte de loyauté et de sincère amitié si l'on me disait, au déclin de ma vie, et au cas où je me ferais illusion que je ne suis plus propre à l'administration de la justice. "

Il avait peur, voyez-vous, de l'attardement sur le banc, qui a gâté tant et de belles réputations !

Or, il advint un temps où les forces physiques commencèrent à le trahir, et sa mémoire quelque peu affaiblie le soumettait à des travaux successifs et peut-être inutiles.

Alors, il se tourmentait et se désespérait de ne pouvoir accomplir sa tâche et faire ses travaux avec la même facilité qu'autrefois. Il dépensait ses nuits presque entières à compulsier des dossiers, à l'étude d'auteurs, à la rédaction de ses jugements, le tout au grand détriment de sa santé.

Sa famille, dont il était l'oracle, s' alarma de cet état de choses, dont le public ne souffrit pourtant jamais.

Mais le respect dont il était entouré empêchait qu'on lui dise que l'heure du repos était arrivée. On craignait de briser le dernier ressort de la volonté et de l'âme de cet infatigable travailleur, en lui parlant de retraite.

Dans ces moments d'hésitation, on

songea au juge Casault. On savait que son tact et son courage, son amitié et sa loyauté le rendaient apte à remplir la délicate mission d'informe le vieux juge qu'il devait dire adieu à la magistrature.

Le juge Casault accepta cette pénible tâche, avec regret, mais comme l'accomplissement d'un devoir.

Un matin, le juge en chef s'était rendu au Palais de Justice, apparemment alerte et dispos au travail. Il songeait, il n'en faut pas douter, à bien employer la journée et à dispenser la justice à qui de droit.

Tout à coup, le juge Casault, sans se faire annoncer, entra dans sa chambre. Après les salutations d'usage, il posa, sans détour, au juge Meredith, la question suivante :—

—" Monsieur le juge en chef, avez-vous jamais douté de mon amitié ?

—" Douté de votre amitié ? Pourquoi cette demande ? Quelle est la raison de ce préambule ? Parlez donc, mon ami, j'ai hâte de vous entendre.

—" Si je vous disais quelque chose qui vous serait pénible, me promettez-vous, ajoute le juge Casault, que vos sentiments à mon égard n'en seraient nullement affectés ?

—" Non, jamais de la vie, répondit le juge en chef. Parlez, et tout de suite.

—" Eh bien ! Monsieur le juge en chef, n'avez-vous pas souvent déclaré que vous considéreriez comme un acte de loyauté et d'amitié si quelqu'un vous disait que l'heure du repos est arrivée pour vous ? "

Le pauvre juge Meredith resta tout interloqué pendant un moment, durant lequel un monde de pensées parut refluer à son esprit ; puis, se levant tout à coup, avec la vivacité du jeune homme, les mains tendues vers son ami, il l'étreignit avec toute l'effusion de l'amitié, en s'écriant : " Casault, vous êtes non-seulement un grand, mais vous êtes surtout un loyal ami ! Quel immense service vous m'avez rendu ! Pour vous montrer combien je l'apprécie, sous vos regards, je vais de suite signer mon dernier arrêt !

Et d'une main tremblante et agitée par l'émotion, il écrivit, séance tenante, sa démission comme juge.

Sir Wm C. Meredith était entré ce jour-là au Palais comme juge en

chef ; lorsqu'il en sortit, il n'était plus magistrat !

Quelque temps après, pour témoigner sa haute appréciation d'un noble procédé et d'une vieille amitié, l'ex-juge en chef adressa sous forme de présent, au juge Casault, un riche chronomètre en or, sur lequel étaient inscrits les mots suivants :

To the

Honorable Napoléon Casault,
J. S. C.

As a mark of esteem and gratitude
from his sincere friend,

W. C. Meredith.

Vous parlerai-je de la dignité du juge Casault ?

La magistrature tenait du sacerdoce, à ses yeux, et il voulait que le juge qui en est le prêtre fût constamment à la hauteur de sa mission. C'est pour cela qu'il avait ce cachet de gravité, cet esprit de recueillement et cette inviolable dignité qui ont tant contribué à donner à ses arrêts de la force et de la solidité.

Le juge Casault n'a chancelé que sous l'étreinte de la mort, qu'il a vue cependant approcher sans effroi et sans défaillance. Humilié sous la main de Dieu, il a eu la soumission tranquille du chrétien, sachant qu'il pouvait, sans crainte, se présenter devant le Juge Eternel, car il était muni de la plus recommandable lettre de créances, celle d'une vie dépensée dans le devoir et pour la justice.

En disant adieu à ce grand magistrat, nous ajouterons :

Qu'il dorme en paix, tandis que son nom vivra parmi nous comme le symbole de notre profession et comme résumant les qualités du véritable juriconsulte !

Diogène disait : Quand j'emprunte de mon ami, c'est mon argent que je demande.—Mme de Lambert.

* * *

Le cœur veut bien plus déterminément que l'esprit.—Mme de Graffigny.

* * *

Les blessures faites par les indifférents ne laissent pas de cicatrices.—Comtesse Diane.